

CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Accréditation
1-1531
PORTEE
disponible sur
www.cofrac.fr



Edité le : 12/03/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

LOIRE FOREZ AGGLO

17 BOULEVARD DE LA PREFECTURE
BP 30211
42605 MONTBRISON Cedex .

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

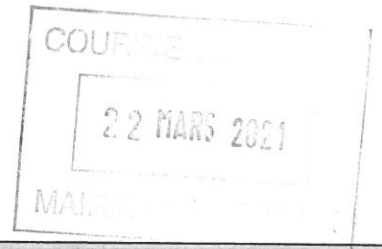
Identification dossier :	LSE21-33069	Analyse demandée par :	ARS Loire Santé et Environnement
Identification échantillon :	LSE2103-9878	N° Prélèvement :	00172629
N° Analyse :	00199113		
Nature :	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	PRECIEUX SI VIDREZONNE	Code PSV :	0000000706
Localisation exacte :	mairie Rob secrétariat BOURG		
Dept et commune :	42 PRECIEUX		
UGE :	0078 - AEP SI VIDREZONNE		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	SAUR	Motif du prélèvement :	CS
	DOMAINE DE LA GARE		
	07104 ANNONAY		
Nom de l'installation :	SI VIDREZONNE PRECIEUX	Type :	UDI
Prélèvement :	Prélevé le 09/03/2021 à 11h39	Réception au laboratoire le	09/03/2021
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / IMBERT Remi		
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine		
	Flaconnage CARSO-LSEHL		
		Code :	000414

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 09/03/2021

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Couleur de l'eau	42D1*	0	-	Analyse qualitative			
Température de l'eau	42D1*	9.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3		25 #
pH sur le terrain	42D1*	8.0	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #



Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	
Chlore libre sur le terrain	42D1*	0.17	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Chlore total sur le terrain	42D1*	0.21	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			#
Ozone	42D1*	N.M.	mg/l O3	Méthode à la sonde				
Bioxyde de chlore	42D1*	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C	42D1*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C	42D1*	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C	42D1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0	#
Escherichia coli	42D1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0		#
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	42D1*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0		#
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	42D1*	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	42D1*	0 Chlore	-	Qualitative				
Saveur	42D1*	0 Chlore	-	Qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	42D1*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887		15	#
Couleur vraie (eau filtrée)	42D1*	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887			#
Turbidité	42D1*	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027		2	#
Analyses physicochimiques								
<i>Analyses physicochimiques de base</i>								
Conductivité électrique brute à 25°C	42D1*	302	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	200	1100	#
Cations								
Ammonium	42D1*	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie au bleu indophénol	NF T90-015-2		0.10	#

42D1* ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS42-2021)

Eau conforme aux limites et références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Virginie BORNU
Responsable de laboratoire